

L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. R. LAVERGNE, Directeur.

41ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 8 MARS 1907.

No 12

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE

PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre ;
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne..... 30 centes
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures..... 25 "
Gratuit pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institutions financières ou autres
seront insérés comme annonces, à 10 centes
la ligne.

FEUILLETON DU 8 MARS 1907

PETITE SŒUR

PAR

HERTOR DE MONTPELREUX

No 1

1

LE CONVOI DU PAUVRE

Le corbillard, qui avait franchi depuis un quart d'heure la porte de Montrouge, s'avancait lentement, encadré des quatre porteurs, les "croque-morts", selon l'appellation populaire, et la tenue de ces hommes était en harmonie avec la simplicité du char funèbre, absolument de dernière classe.

Un drap noir sans galon recouvrait seul la bière de sapin. Pas une couronne ne se trouvait accrochée à la voiture mortuaire ; un seul petit bouquet enveloppé de papier bleu, d'où émergeaient les pétales jaunes d'une mince botte de giroflées, ornait ce char misérable.

Le convoi était du reste, celui des indigents, dont le service est gratuit.

Dorénavant le char marchait, seul, un enfant, un petit garçon de treize ans, vêtu d'un costume noir, déjà un peu juste pour sa taille, car c'était le costume de sa première communion, et, depuis un an, l'enfant avait grandi. Mais il était bien propre ; son col de chemises et ses poignets, qui dépassaient trop largement des manches devenues un peu courtes, étaient bien blancs, ses souliers, bien cirés.

Il marchait tête nue, se rapprochant le plus possible du corbillard, qu'il touchait presque, et comme il s'efforçait d'être moins seul, pour demeurer un peu étroitement, pendant quelques instants encore, au père que la mort lui avait ravi et qu'il accompagnait jusqu'au bout, impressionné par ce mystère de la vie humaine avec lequel lui, tout petit, se trouvait tout à coup aux prises, et épouvanté en même temps par l'isolement en lequel il allait vivre.

C'est le père de ce pauvre enfant que l'équipage des morts emportait au cimetière de Bagneux, le nouveau cimetière parisien, ouvert récemment à cette époque, — le 2 janvier 1888, — dans la banlieue la plus voisine, entre Montrouge et Châtillon, pour dégager les anciennes nécropoles de Paris absolument encombrées, occupées jusqu'à la dernière concession.

La situation de cet enfant de treize ans était réellement navrante. Depuis trois ans, sa mère avait disparu ; Robertot, son père, conducteur de machines dans une grande imprimerie de Paris, avait, un matin en rentrant, — car on avait passé la nuit à l'atelier, — trouvé la maison vide, sans un adieu, sans une explication, sans un mot. Micheline, sa femme, était partie, l'abandonnant avec leur fils Jean, qui alors n'avait pas encore dix ans.

D'abord, il avait cru à un accident. Il avait interrogé l'enfant qui, trop jeune pour apprécier et pour comprendre, n'avait rien su lui dire : sa mère l'avait fait coucher de meilleurs heures et il avait dormi presque aussitôt. — La concierge croyait avoir vu sortir Mme Robertot, vers huit heures, mais elle n'en était pas absolument sûre. — Les voisins n'avaient rien entendu. A l'atelier de fleuriste où l'on donnait à Micheline du travail qu'elle faisait chez elle, on ne l'avait pas

vue depuis huit jours. — Robertot avait prévenu le commissaire de police, qui lui avait promis de faire faire quelques recherches, et, sur ses conseils, il se rendit à la Morgue où il ne découvrit rien.

Puis, les jours se passèrent sans que l'on parvint à savoir ce que la femme du mécanicien était devenue.

A l'imprimerie, devant la douleur et l'accablement de Robertot, quelques camarades s'apitoyèrent et, se doutant de ce qui était arrivé, essayèrent de le consoler, mais il y eut d'eux qui sourirent un jour et se moquèrent : — Et alors, l'infortuné secoua sa prostration ; il comprit toute l'étendue de son malheur, dont il avait bien eu l'idée, mais auquel il n'osait pas croire, et une métamorphose complète s'opéra dès cet instant en lui. Il quitta l'atelier afin de se dérober à ces railleries qui le torturaient, il chercha de l'ouvrage ailleurs, finit par se faire embaucher dans une petite imprimerie du centre et se mit à boire. Il voulait s'étourdir, ne plus penser à cette douleur qui le minait ; mais dans l'ivresse même, le souvenir de la femme aimée et partie persistait.

Robertot tomba malade. Sa vigueur eut le dessus et il reprit son ouvrage, pour retomber de nouveau rongé par le désespoir et brûlé par l'alcool, et pour ne plus se relever cette fois. — Il était mort à l'hôpital de la Pitié, d'où le convoi funèbre venait de partir.

Et l'enfant restait sans un parent sans un ami, n'ayant personne qui le recueillait tantôt, après la funèbre cérémonie, quand il aurait laissé au cimetière le corps de son père.

Seul !... Et son esprit angoissé par cet affreux délaissement, avait conservé l'impression d'épouvante causée par quelques paroles qu'il avait entendues au moment où le char funèbre attendait, devant l'amphithéâtre de l'hôpital, le cercueil du père qui venait de mourir.

Un monsieur en redingote, à favoris gris, — le directeur de la Pitié, d'après ce qu'il avait compris, avait causé avec Mme Bernard, la concierge de la maison de la rue de la Montagne-Sainte-Genève où il habitait avec son père ; c'est de lui qu'on parlait. Le directeur apprenait par la concierge qu'il demeurait seul, n'ayant aucune famille, et les mots "Assistance publique" avaient frappé l'oreille de l'enfant comme une menace, bien qu'il n'en eût pas compris exactement le sens.

Il avait entendu cette phrase : — Demain vous me l'amènerez et je le ferai conduire rue Denfert, où il sera admis tout de suite.

Et c'est pour cela aussi que le petit Jean se serrait en marchant contre le corbillard, comme s'il voulait, en se rapprochant de son père se mettre sous sa protection, lui demander d'empêcher qu'on le remit à l'Assistance publique, le prier de l'emporter avec lui dans cette autre vie plutôt que de le laisser seul au monde.

Bien des personnes s'étaient retournées en saluant ou en se signant, au passage du misérable convoi funèbre, car la vue de cet enfant seul derrière le corbillard les impressionnait et les navrait.

— Pauvre petit !... murmurait-on. Et après l'avoir suivi quelques instants d'un regard compatissant, on passait.

Mme Bernard avait conduit Jean à la Pitié, elle avait accompagné le convoi de son locataire jusqu'à l'église où un vicar avait donné l'absoute, mais elle n'avait pu aller jusqu'à ce lointain cimetière de Bagneux, situé hors barrières, ce qui aurait représenté une absence de près de trois heures, incompatible avec ses fonctions de concierge d'un immeuble dans lequel allaient et venaient près de quarante locataires.

Elle lui avait bien recommandé : — Quand ce sera fini, tu reviendras à la maison et demain je m'occuperai de toi.

Cela voulait dire, — le petit orphelin l'avait bien compris : — je te conduirai auprès du Directeur de la Pitié qui te placera aux enfants assistés.

Et le petit cœur de Jean se serrait douloureusement à cette menaçante perspective d'être interné dans un hospice, d'appartenir à cette classe de petits abandonnés, parias de l'enfance, que l'Assistance publique élève.

Il s'en effrayait non seulement à cause de la tristesse que cet avenir évoquait en lui, mais à la pensée de perdre définitivement sa liberté, d'être enfermé, lui qui avait toujours vécu libre, qui, l'année dernière encore, allait à l'école communale

et jouait avec ses camarades.

Ses camarades !... Depuis six mois il n'en avait revu aucun, parce qu'il avait été obligé de demeurer auprès de son père qu'il soignait. Il ne les avait même pas revus pendant les trois dernières semaines, depuis le 9 décembre, le jour où l'on transporta son père à la Pitié, car il n'osait pas aller les retrouver, et il vivait avec la concierge qui prenait soin de lui, ne sortant de la loge que pour s'acquitter des petites commissions qu'elle lui donnait à faire dans le quartier. Et maintenant il marchait, suivant son père jusqu'à l'asile des morts, si angoissé que sa gorge se contractait et que ses larmes ne pouvaient plus couler.

Lorsque le modeste convoi fut arrivé à la hauteur de l'église de Montrouge, une fillette se trouva sur son passage.

Elle était vêtue de noir, bien mise, habillée d'une robe de laine que recouvrait une chaude pelisse et coiffée d'un chapeau de feutre noir d'où émergeaient les flots désordonnés de sa blonde chevelure.

Ses bottines et ses bas noirs, que découvrait sa robe courte, — car elle n'avait guère plus d'une douzaine d'années, — étaient couverts de poussière. Assurément elle avait marché pendant longtemps, et elle paraissait chercher sa route, égarée en traversant des rues inconnues pour elle, car elle regardait autour d'elle avec une visible inquiétude, qui avait même quelque chose de poignant, cherchant à trouver sur les plaques posées aux angles des rues une indication qui lui mit sur la voie.

Hésitante, timide, embarrassée comme si elle redoutait la curiosité et même l'attention des personnes qu'elle rencontrait, elle allait pourtant se décider à demander si elle se trouvait bien à Paris, après avoir suivi l'itinéraire qu'on lui avait indiqué une heure auparavant, lorsqu'elle aperçut le corbillard qui passait.

Elle s'arrêta et, imitant les personnes qui le saluaient au passage, elle se signa.

Alors une pensée lui vint : — Cet enterrement va au cimetière, — se dit-elle. — Je n'ai donc qu'à le suivre pour aller à Paris, et comme ça je n'aurai à demander mon chemin à personne.

Et elle suivit à quelque distance, heureuse de la bonne inspiration qu'elle venait d'avoir.

Alors la fillette prêta plus d'attention à ce pauvre petit garçon qui marchait devant elle, se collant presque au corbillard qu'il était seul à suivre.

Son esprit se livrait à de douloureuses réflexions sur ce malheureux dont elle devinait l'abandon, car ce char emportait sans doute le dernier de ses parents.

Une compassion navrée montait en elle et elle se disait : — Il est peut-être encore plus malheureux que moi !...

Elle l'examinait et le détaillait en le suivant, dorée de cette fine observation féminine pour les choses extérieures. Elle remarquait son petit veston noir, aux manches trop courtes, qui laissait sortir presque en entier les blancs poignets de la chemise ; le pantalon, trop court aussi, malgré l'ourlet que l'on avait défilé pour l'allonger et dont le pli demeurait marqué au bas de chaque jambe ; le petit chapeau rond, entouré d'un crêpe, qu'il tenait à la main ; sa démarche un peu lourde, attestant assurément, ainsi que son attitude un peu vulgaire, un fils d'ouvriers.

Puis, quand le convoi tourna pour s'engager dans la rue du cimetière, comme elle s'était rapprochée, elle put mieux le voir et elle l'aperçut de profil pendant un instant. Elle vit les beaux et grands yeux noirs que le petit garçon leva un instant, regardant autour de lui pour se rendre compte de l'endroit où l'on se trouvait, et la pitié de la fillette s'accrut à ce moment d'une sincère admiration. — Non, le visage de ce petit garçon n'avait rien de vulgaire ; il y avait dans ses regards, au milieu de la tristesse qui les voilait, une expression d'intelligence et de douceur qui la charma à son insu ; il y avait dans ses traits si pâles, dont la pâleur était encore accentuée par la rougeur des yeux, quelque chose à la fois de bon et d'énergique.

Et la fillette suivait toujours.

Evidemment, par sa mise, par la distinction de toute sa personne, elle devait appartenir à une famille du meilleur monde, et si l'on avait fait attention à elle, on aurait été certainement surpris de voir une fillette

de cet âge et de sa condition seule dans les rues des quartiers suburbains.

Mais sa démarche paraissait si calme, si assurée, qu'on ne la remarquait même pas.

Lorsque le corbillard s'arrêta à l'entrée du cimetière, afin de donner à l'un des porteurs le temps de remettre au gardien la feuille d'inhumation, sur le vu de laquelle il lui indiquait la direction à prendre, la fillette s'arrêta aussi. — Elle lut, sur le mur qui joint les deux larges portails, cette inscription : CIMETIÈRE PARISIEN.

Et elle se félicita de l'inspiration qu'elle avait eue de suivre ce convoi qui l'avait guidée — croyait-elle — à Paris.

Mais, en même temps, elle regardait autour d'elle où elle apercevait des champs, des ruelles bordées de maisons affreuses, et elle s'étonnait de ne pas voir de plus belles choses à Paris, dont elle avait tant entendu parler. — Peut-être n'était-ce ainsi qu'aux environs du cimetière, dans un quartier excentrique, comme le cimetière de Montargis qu'elle connaissait bien et qui est presque hors la ville.

Et quand le convoi se remit en marche elle le suivit, se rapprochant un peu plus maintenant, afin de ne pas paraître étrangère à ceux qui la verraient.

Le char suivait une large allée bordée de plates-bandes d'arbustes, dont le rideau vert dissimulait les carrés déjà pourvus de tombes nombreuses, bien que le nouveau cimetière ne fût ouvert que depuis deux mois. Puis, il tourna dans une autre allée, à droite, presque aussi large que la première, et au coin de laquelle, sur un poteau, le petit garçon et la fillette lurent en même temps un nom d'arbre, — car toutes les allées du cimetière de Bagneux portent des noms empruntés, aux arbres dont elles sont plantées, — et plus loin encore, il s'engagea dans un chemin inachevé, couvert d'une boue blanchâtre faite de la marne nommée pour ouvrir les fosses, au bout se trouvait un vaste terrain, éboulé par une large tranchée, au bord de laquelle des planches étaient posées sur le terrain mouvant, et ça et là, en rangées, des croix noires, portant des noms hâtivement tracés avec une peinture blanche, les unes entourées de bouquets et de couronnes posées sur la terre fraîchement remuée.

C'était la fosse commune, le champ de sépulture des indigents et des sans-famille.

Le corbillard s'arrêta à quelque distance. Un des porteurs prit le bouquet de giroflées et le remit à l'enfant.

Un autre montra à un prêtre en surplis qui se trouvait là, où il venait de bénir d'autres cadavres, la feuille qu'il avait déjà exhibée à l'entrée du cimetière.

Puis, tous quatre, ayant soulevé les coins du drap funèbre, saisirent le cercueil et le transportèrent sur deux escabeaux noirs placés au bord de la tranchée.

Le prêtre jeta de l'eau bénite avec le goupillon qu'il tenait dans son bréviaire, traça en l'air dans la direction du mort un signe de croix et de bénédiction, et, ayant salué en se relevant son bonnet carré, il se retira pour rendre le même office à un nouveau convoi qui arrivait.

(A suivre)

Affaiblies par la grippe

La santé et la force sont recouvrées par les Pilules Roses du Dr Williams

Les suites de la grippe sont plus graves que la maladie même. Ses victimes restent abattues et découragées ; elles sont torturées par les maux de tête et de dos, la fièvre et les frissons. Elles font du patient une proie facile de la bronchite, de la pneumonie, du rhumatisme, et souvent de cette maladie, la plus redoutable de toutes, la consommation. Contre les suites de la grippe aucun remède ne peut égaler les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose aide à faire un sang nouveau, riche et rouge, qui chasse la maladie de l'organisme, et rend les femmes et les hommes faibles et découragés, gaies, joyeux et forts. Mlle Eugénie Donaldson, de Saint-Jérôme, Qué., s'est guérie au moyen de ces pilules après que tous les autres remèdes eussent échoué. Elle dit : " Je contractai la grippe et je ne paraissais pas pouvoir m'en débarrasser. Elle dégénéra en bronchite ; je toussais jour et nuit et je devins faible au point de pouvoir à peine marcher. J'essayai remèdes sur remèdes, mais

VENTE SPECIALE

— CHEZ —

BEAUDET & MAHEU
ARTHABASKA, P. Q.

Pour écouler le fonds de banqueroute dont nous venons de faire l'acquisition et aussi pour faire place aux Marchandises de Printemps nous ferons une grande Réduction Générale sur toutes les marchandises que nous avons en

Groceries,

Marchandises Sèches,

Hardes Faites,

Chaussures,

Chapeaux pour Hommes,

Chapeaux pour Dames,

Gants et Mitaines,

Points à Rideaux,

Tapisserie,

Valises,

Tapis, Prélarts, Etc., Etc.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

LETTRES DE MÈRES

Nous recevons chaque jour des lettres de mères disant le bien que leurs enfants ont retiré des Tablettes Baby's Own. Quelques-unes reconnaissent leur efficacité contre la constipation, les maladies d'estomac et des intestins ; d'autres contre les rhumes et la fièvre simple ; quelques-unes parlent du soulagement qu'elles donnent aux bébés lors de la dentition ; d'autres, enfin, vont jusqu'à dire que les Tablettes ont sauvé la vie à leur enfant. Nous avons des milliers de ces lettres, toutes louangeant les Tablettes — car elles ne font jamais de tort, mais toujours du bien. Madame Robert Pierce, de Ball's Rapids, Ont., écrit : " Je ne voudrais pas me passer un seul jour, dans la maison, des Tablettes Baby's Own. Quand mon bébé est souffrant, je lui donne une tablette et bientôt elle est remise. Les autres mères, j'en suis sûre, les trouveront tout aussi satisfaisantes ". Chez tous les pharmaciens, ou par la poste, à 25c la boîte, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Vie de Charles Héon
Nous avons à vendre à nos bureaux quelques exemplaires de la Vie de Charles Héon. Ceux qui aiment à connaître les mœurs et coutumes de nos pères devront lire ce livre. Prix : 75 cts et 7 cts pour le postage.

Avril 25, 1906.

MM. BOIVIN, WILSON & CIE,
Montréal.

Messieurs,

" Sur l'avis de mon médecin, j'ai pris du Vin St-Michel pendant plusieurs semaines. J'ai donc eu l'occasion de constater les effets bienfaisants de ce tonique. Je le recommande fortement à tous ceux qui ont besoin d'un stimulant. Si cela peut vous être agréable, je permets la publicité de la présente."

Votre toute dévouée,
EUGÉNIE GUAY, Institutrice,
St-Cyprien, Co. Témiscouata, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

LAVERGNE & BEAUDRY

Avocats

ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, LL.B.
P. A. BEAUDRY, M. L. L.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT

Avocats

ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

J. F. WALSH, B. A.

Avocat

ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : En face du Bureau de Poste

LA VERGNE & GARNEAU

NOTAIRES

ARTHABASKA

L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNEAU, LL.B.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEBERT.

C. A. CAUVREAU

NOTAIRE

Agent de la Cie d'Assurance la "Queen"
STANFOLD

J. F. PARÉ

NOTAIRE

ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.

Médecin-Chirurgien

Rue de l'Eglise Arthabaska, P. Q.

FELIX CORMIER, LL.B.

NOTAIRE

Commissaire de la C. S. D. A.

Assurance : Vie et feu.

Secrétaire-Trésorier

WICKHAM OUEST, P. Q.

Docteur W. LaRoche

Médecin - Chirurgien

WARWICK, P. Q.

A. L. DUFRESNE

INGÉNIEUR CIVIL

Arpenteur Provincial et fédéral,

Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

COLLECTEUR DE REVÊTEMENTS

Bureau : 551 rue King.

SHERBROOKE, P. Q.

Téléphone Bell 349.
Téléphone Skins, No 60.

Emm. CHAMPAGNE

Artiste-Photographe

et Orfèvre

Ste-Clotilde de Horton, P. Q.

A toujours en mains les montres
Waltham et bijoux de toutes sortes.
Il se charge de toute œuvre d'orfèvrerie et de photographie.

P. A. LANDRY

Arpenteur-Géomètre

BECANOUR, P. Q.

M. P. A. Landry se chargera du tirage de lignes et de plans, ainsi que tous autres ouvrages en rapport avec sa profession.

P. A. LANDRY, arpenteur,

Bécancour, P. Q.

SANTAL MIDY

Le Santal Midy est un médicament qui agit sur le système urinaire et qui est très efficace contre les maladies de ce système. Il est très facile à prendre et ne cause aucune gêne. Il est très recommandé par les médecins et les pharmaciens.

Feu M. J. S. Perrault

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Monsieur Joseph Stanislas Perrault, avocat et conseiller du Roi, décédé en notre ville le mercredi, 6 mars.

M. Perrault était notre concitoyen depuis 1900. Parmi nous, il n'a fait aucune lutte publique, soutenu aucune bataille juridique; mais il a donné à ceux qui l'approchaient l'exemple d'un chrétien, capable de supporter la maladie et la souffrance avec une rare énergie morale et une grande force de résignation. C'est ailleurs qu'il vécut sa vie active, à La Malbaie, le centre le plus important du comté de Charlevoix.

Né à l'Assomption le 13 mai 1844, il fit au collège de l'Assomption un cours aussi brillant que solide. Admis au Barreau en 1870, après avoir fait son droit à l'Université Laval, à Québec, il pratiqua d'abord dans cette dernière ville, en société avec M. Jacques Malouin, père de l'hon. Albert Malouin, juge de notre district.

Puis il alla se fixer à La Malbaie. C'est là qu'il se créa une très large clientèle et prit part, durant trente ans, à toutes les luttes du Palais et de la politique.

A une élection partielle, en 1879, il fut élu pour représenter le comté de Charlevoix à la Chambre des Communes. Il abandonna la politique quelques années après et ne s'occupa plus que de la pratique de sa profession.

Les juges des cours de Révision et d'Appel, où il plaça souvent, le considéraient l'un des membres les plus remarquables du Barreau canadien, durant les vingt-cinq dernières années. Placé sur une scène plus vaste et plus propice, il eut donné d'éclatantes marques de son talent de parole et de sa vigueur intellectuelle.

En 1900, la maladie le força de quitter son cabinet d'avocat. Il se retira en notre ville, chez ses fils.

En 1873, il avait épousé à l'Assomption Mlle Louisa Brault. Elle mourut à La Malbaie en 1899.

Cinq fils survivent: MM. Jos. Edouard, Gustave, Rodolphe, Antonio et Lorenzo Perrault.

Nous avons confiance que la foi profonde de ce chrétien a été récompensée. Aux ombres éparses du soir de la vie, que même l'affection des fils est incapable de dissiper, ont succédé, nous l'espérons, la paix complète et l'éternelle clarté.

Cette pensée consolera ceux qui survivent au cher disparu.

Les funérailles auront lieu demain, à 9 1/2 hrs., en notre église paroissiale.

L'hon. M. Tarte, beau-frère du défunt, écrit dans la *Patrie* d'hier cette belle biographie de feu M. Perrault que nous reproduisons pour nos lecteurs.

"M. J. S. Perrault, avocat, est mort à Arthabaska, hier matin. Ses funérailles auront lieu samedi, à neuf heures et demie.

M. Perrault est né à l'Assomption. C'est un fils d'ouvrier. Il a donc tracé son sillon et fait son chemin à la sueur de son front.

Il fit son cours d'études au collège de l'Assomption. M. Tarte et lui furent des compagnons de classe. Ils épousèrent les deux sœurs. Toutes deux sont descendues dans la tombe.

Ses études classiques terminées, M. Perrault étudia le droit à l'Université Laval de Québec, grâce à la protection de l'honorable Louis Archambault alors Conseiller Législatif et ministre.

Il serait bien à désirer qu'un plus grand nombre d'hommes politiques fussent animés de l'esprit qui fit de M. Archambault l'ami des jeunes auxiliaires des ressources pécuniaires manquaient.

Aussitôt qu'il fut admis membre du Barreau, M. Perrault se fixa à La Malbaie, où il acquit rapidement une solide réputation de juriste et d'avocat consciencieux.

Sa bibliothèque bien choisie, était son château-fort intellectuel et social, si nous pouvons ainsi parler. Il y dépensait de longues heures, le soir.

M. Perrault a occupé dans des causes d'une très haute importance, entr'autres dans la célèbre contestation d'élection de Sir Hector Langevin, pour influence induite. L'honorable juge Pelletier et lui conduisirent la défense.

Les électeurs de Charlevoix avaient les yeux sur lui. Il fut nommé député. Il garda son mandat pendant un Parlement, à la suite duquel il fut vaincu.

Il se livra de nouveau, entièrement, à l'exercice de sa profession.

Par malheur, il fut atteint d'une maladie incurable, la paralysie. Son intelligence resta intacte. Mais il était incapable de pratiquer sa profession.

Malgré son affection profonde pour sa famille, il a vu venir la mort comme une délivrance. Il savait qu'il ne pouvait recouvrer la santé.

M. Perrault laisse cinq fils, dont trois sont membres du Barreau, où ils ont déjà conquis une belle situation.

MM. J. E. et Gustave Perrault ont un bureau très achalandé à Arthabaska.

M. Antonio Perrault, outre sa profession, est un de nos jeunes littérateurs les plus brillants et les plus instruits.

En politique, M. Perrault était un conservateur. Il donna toutefois son appui à Sir Wilfrid Laurier.

Les divergences d'opinion sur les questions nationales, sur l'orientation politique durant les dernières années de Sir John A. McDonald, et surtout après sa mort, l'avaient engagé à ne pas coopérer plus longtemps avec ses anciens compagnons d'armes.

A cette époque, des groupes de torières faisaient à leurs alliés de Québec la vie dure, ou plutôt intolérable. La *Patrie* offre ses condoléances à la famille du cher disparu qui est entré dans l'éternité mystérieuse, rempli de confiance dans la bonté et la miséricorde de Dieu !

La Ligue Anti-Alcoolique

Il y avait longtemps que les citoyens d'Arthabaska se plaignaient des abus causés par la vente de l'alcool et se demandaient comment y remédier.

C'est cette union de sentiments qui a donné naissance, dimanche dernier, à une ligue anti-alcoolique. Elle était à peine née, que déjà elle était un sujet de contradictions. Plusieurs n'y avaient rien compris.

Les uns s'imaginaient que cette ligue voulait l'abolition des buvettes dans notre ville, les autres qu'elle avait pour but de s'opposer à l'octroi d'une licence à Monsieur un Tel ou un Tel. Nous ne parlons pas de ceux qui disent toujours: A quoi bon cette affaire-là. Ça ne réussira pas. Si nos concitoyens avaient écouté, dans le passé, cette troisième catégorie de personnes, nous suivrions encore le sentier des vaches.

Cette ligue anti-alcoolique a un but bien simple qui est celui-ci:

1. De grouper et de donner l'uniformité nécessaire au travail laïque individuel qui se fait, pour combattre le fléau de l'intempérance, lui assurer l'autorité morale et la puissance indispensable pour rendre efficace les efforts déjà tentés;

2. D'éclairer, de former l'opinion publique dans ce sens et d'arriver ainsi à relever la conscience publique;

3. De tenir cette opinion publique constamment éveillée, afin que le cas échéant, elle soit une force sur laquelle il faudra compter;

4. D'étudier les divers moyens propres, sinon à assurer, du moins, à aider à la réformation de notre province, sous le rapport de la tempérance.

Ces quelques résolutions qui ont été adoptées par la ligue anti-alcoolique de Québec disent bien le but de notre ligue qui est semblable à celle de Québec.

Il ne s'agit donc pas de refuser les licences, ni de faire refuser à M. un Tel une licence. Le but de la ligue est plus haut et plus général.

Nos conseillers qui sont des hommes honorables, qui ont juré de remplir fidèlement leur devoir savent à quel ils doivent accorder des licences. Ce n'est pas dans le but de dicter une ligne de conduite au Conseil, qu'un grand nombre de citoyens se sont réunis pour former une ligue, mais bien pour travailler ensemble afin de trouver quelques moyens pratiques de réprimer les abus dont tous les bons citoyens voient tous les jours les effets malheureux. Les quelques résolutions adoptées par la ligue seront soumis à nos conseillers. Libre à eux de les adopter ou de les refuser.

Une chose certaine, la ligue ne demandera que des choses raisonnables. D'ailleurs notre maire et nos conseillers sont très bien disposés à seconder ce beau mouvement de tempérance.

Leur devoir sera d'autant plus facile à remplir qu'ils se sentiront vigoureusement appuyés par tous les citoyens soucieux du bon renom de leur ville. Ce comme des ombrages se complaisent ainsi:

Président honoraire: S. G. Mgr l'évêque de Nicolet.

Président: Adolphe Poisson.

Vice-Président: P. H. Côté.

Secrétaire: Adolphe Picher.

Secrétaire-Archiviste: L. R. La Vergne.

Membres du comité: MM. George Spénard Dr E. T. Belleau, M. le notaire R. Garneau.

L'Impérialisme au Canada

Les paroles de sir Wilfrid Laurier, au sujet d'une fédération impériale, paroles qu'il a prononcées au cours du débat à la chambre des communes d'Ottawa, méritent une attention toute spéciale: Sir Wilfrid a dit que le temps n'était pas encore arrivé pour une fédération impériale. La fédération des provinces canadiennes ne s'est accomplie que lorsque les événements, les circonstances, les situations respectives des diverses provinces les ont forcées à s'unir en un tout complet; et il en sera de même pour la fédération impériale. Inutile d'y songer avant que des difficultés surgissent qui forceront à trouver une solution au problème.

Le premier ministre n'a pas nié que l'union est toujours une force, mais encore faut-il considérer si cette union est possible. Dans le présent cas elle ne pourrait s'accomplir sans un libre échange absolu du commerce et sans que les colonies n'abandonnent des droits qu'ils considèrent comme inaliénables. Le Canada, par exemple, ne s'offrirait pas à une direction extérieure. Sir Wilfrid a frappé une note juste en disant: "La force de l'Empire Britannique réside dans l'autonomie des parties qui le composent."

Il est certain que le projet d'une fédération impériale ne manque pas de largeur de vue, car en somme la situation du Canada ne peut rester indéfiniment telle qu'à présent. Deux alternatives se présentent: la fédération impériale ou l'indépendance complète. Plusieurs qualifient la dernière d'absurdité, mais il est permis de différer d'opinion avec eux et d'accepter les théories toujours précoces mais souvent raisonnables de M. MacLean, qui croit à l'indépendance future du Canada, puisque dès maintenant ses droits comme nation indépendante de la métropole sont reconnus déjà sur plusieurs points.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que l'hon. M. S. J. Tweedie, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a été nommé samedi, lieutenant gouverneur de la province, en remplacement de feu M. Snowball.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

—L'élection partielle dans le comté de Carleton pour remplir la vacance créée par la mort de M. Kidd aura lieu le 18 courant.

Parlement Provincial

(De notre correspondant spécial)

Galerie de la Presse.

Québec, 7 mars, 1907.

Pour la première fois, depuis le commencement de la session, jeudi dernier, nos législateurs ont siégé le soir. Les mesures importantes du gouvernement sont maintenant à l'étude devant la Chambre. La législation, devant les comités, est presque complètement épuisée. Il est fort probable que la Chambre soit prorogée vers le milieu de la semaine prochaine.

L'hon. M. Roy, Secrétaire de la Province, a présenté à la Chambre des résolutions concernant la création d'une école d'arpentage à Québec. La somme versée annuellement sera de \$5,000.00. L'Université Laval, par la voix de son Recteur, a bien voulu consentir à prêter son concours. L'Université met ses musées scientifiques à la disposition, pourvu que l'on fournisse les fonds nécessaires pour payer les professeurs. Ces résolutions furent adoptées et l'honorable Secrétaire de la Province a proposé un bill basé sur ces résolutions.

L'hon. Procureur Général a proposé des résolutions concernant la pension de retraite des juges des sessions. Ce qui nous procura un joli discours par l'hon. M. Gouin, qui fit très brièvement l'histoire de cette charge, dont le titulaire joue le rôle d'un bon père de famille. Car il est plus immédiatement en contact avec la population. M. Kelly voudrait que cette mesure puisse comprendre aussi les magistrats de districts. MM. Mousseau et Leblanc, dirent aussi quelques mots, le premier en faveur et le second contre.

A l'avenir le coroner de Québec aura un salaire fixe, soit \$16,000.00. Celui de Montréal a \$20,000.00. C'est la suggestion du Dr. Bissonnette député de Montcalm.

La question la plus intéressante et la plus longuement débattue à cette date des rapports publiés dans l'événement sur les débats de l'Assemblée Législative et qui furent cause que le correspondant de ce journal s'est vu défendre l'entrée de la *Galerie de la Presse*. La Chambre en est venue à cette conclusion sur une motion de M. Taschereau et appuyée par M. Déry et adoptée par un vote de 29 contre 6. Ce débat donna lieu à des discours très violents de part et d'autre. Parlèrent sur cette question: MM. Taschereau, Leblanc, Teller, Gouin, Turgeon.

A cette même séance, la Chambre décida sur motion de M. Chénier qu'un comité spécial d'enquête soit nommé pour s'enquérir des accusations portées contre l'hon. Jean Prévoist par le baron de l'Épée. Ce comité sera formé des députés Décarie, Dion, Dupuis, Kelly, Gault, Langlois, Lemieux, Morisset, Teller et d'Auteuil.

Cette motion fut adoptée par un vote de 33 pour et personne contre après que le vote eût été demandé par les conservateurs.

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

"Poussy"

NOTES LOCALES

Madame Henri Laurier est en promenade à Ottawa, chez Lady Laurier.

Melle Rachel Rainville, est attendue jeudi, de Québec.

M. E. D. H. Laliberté, Sergent d'Armes, à l'Assemblée Législative de Québec, et son fils M. le notaire E. Laliberté, de Warwick, étaient de passage en notre ville, lundi.

Melle Albertine Pelletier, de St. Ferdinand d'Halifax, est en visite chez M. J. E. Méthot, C. R.

M. Antonio Perrault, avocat, de Montréal, est arrivé samedi dernier, en notre ville.

Mesdemoiselles Mathilda et Marie-Louise Spénard, sont actuellement à Montréal, chez des amis.

M. le notaire Garneau, est allé lundi, à St. Adrien de Ham.

Sa Seigneurie l'hon. Juge Lemieux, de Québec, est venu cette semaine, voir son fils, Joliette, pensionnaire au collège des Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

M. Achille Gagnon, est revenu de Québec, où il était allé par affaires.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Camille Pépin, qui était malade depuis une quinzaine de jours, est en pleine convalescence.

Lisez notre roman: "Petite Sœur."

M. et Mme Napol. Laliberté, sont arrivés aujourd'hui de Québec. Ils sont les hôtes de Mme L. Rainville.

MM. J. E. Lessard et John E. Butler, de St. Rémi de Tingwick, étaient de passage ici, mercredi.

Jeudi était la mi-carême.

M. Edouard Leblanc, huissier, est allé dimanche dernier, à Québec.

Melle Béatrice Cloutier est allée à Windsor Mills, en promenade pour une huitaine.

MM. J. C. Chapais, Victor Fortier, Dr V. T. Dauvigny et J. B. Trudel, conférenciers agricoles, étaient de passage en notre ville, mercredi.

Melles M.-L. LaVergne et Béatrice Crépeau, sont arrivées hier de Montréal, en leur chemin de promenade.

Melle Caroline de Courval, était en visite chez M. L. P. de Courval, cette semaine.

Avis aux Acheurs de Lait

M. Joseph Maheu, de notre ville, ayant fait l'acquisition de la terre de Mme C. Baril commencera le commerce de lait sous peu et fournira le lait et la crème l'été et l'hiver.

M. Maheu est maintenant prêt à prendre des abonnés, veuillez s'il vous plaît donner vos noms au plus tôt. JOSEPH MAHEU.

Les Bons Chemins

L'œuvre de l'amélioration des chemins et de leur confection, dans les districts ruraux, est d'un intérêt primordial. Le gouvernement et le département de l'Agriculture que cette matière regarde spécialement, ont mis à l'étude plusieurs projets. Le gouvernement en est arrivé à faire une tentative pour engager les municipalités rurales à donner leur attention à ce sujet et à travailler avec lui à l'amélioration des chemins. Le gouvernement espère que ces résolutions seront utiles et contribueront à l'œuvre de l'amélioration des chemins, en faisant faire un pas dans la bonne direction, celui de mettre tous les chemins d'une municipalité à la charge de la paroisse.

Il y aura pas de condition, mais seulement de l'encouragement donné sous forme de subside s'élevant à \$800 par comté au maximum et de \$400 par municipalité, s'il n'y a qu'une ou deux municipalités par comté qui se prévalent de la loi. S'il y a plus de deux qui demandent l'octroi, les 3/5 des \$800 seront divisés également entre ces municipalités et le reste sera divisé en proportion du montant dépensé par chaque municipalité.

Une des conditions est que l'octroi sera la moitié du montant dépensé jusqu'à concurrence de \$400. Ainsi si une municipalité dépense dans un chemin \$800 elle recevra \$400. S'il y a deux municipalités qui dépensent chacune \$800, elles auront toutes deux des droits à \$400.

Le montant de l'octroi sera toujours toutefois limité à la moitié du montant dans chaque municipalité, jusqu'à concurrence de \$400 et de \$800 pour un comté.

Les conditions ne sont pas nombreuses ni compliquées. Elles se résument à deux choses: chemins de la municipalité à la charge de la paroisse et chemins faits ou améliorés d'après les règlements approuvés ou adoptés par le département de l'Agriculture.

Le gouvernement croit que la loi proposée est plus simple et plus facile d'application que la loi d'Ontario sur le même sujet, en donnant l'occasion à chaque municipalité locale de s'en prévaloir en s'adressant directement au département de l'Agriculture.

Résolutions de Sympathies

A une assemblée du Club d'Arthabaska, spécialement convoquée, tenue aux salles du Club, le six mars, mil-neuf-sept, sous la présidence du gérant, M. Adolphe Mailhot.

Étaient présents: J. E. Méthot, C. R., P. L. Tousignant, Ecr., Shérif; M. M. Tremblé Maheu, Adolphe Maheu, Edmond Perrault, J. H. A. Talbot, Auguste Quesnel, Ernest Garneau, Z. Nault et J. F. Walsh.

M. J. F. Walsh est prié d'agir comme secrétaire Pro Tempore.

Il est proposé par P. L. Tousignant, Ecr., Shérif, et J. E. Méthot, Ecr., Avocat, C. R.

Secondé par MM. Tremblé Maheu, Adolphe Maheu et J. H. A. Talbot.

Les membres de ce Club ont appris avec douleur la mort de J. S. Perrault, Ecr., C. R., ancien avocat, et père de deux de nos meilleurs et plus estimés, MM. J. E. Perrault et Gustave Perrault, et désirent exprimer à ces messieurs leurs sympathies profondes à l'occasion du deuil qui les frappe.

(Signé) ADOLPHE MAILHOT, Gérant. J. F. WALSH, Sec Pro Tem.

Communiqué par J. F. Walsh, Sec Pro Tem.

A une séance spéciale tenue, le septième jour de mars, mil-neuf-cent-sept par les membres du barreau d'Arthabaska: l'ordre du jour suivant a été adopté:

Les membres de ce barreau ont appris avec un vif regret la mort de Monsieur J. S. Perrault, Conseil du Roi ancien avocat, père de Messieurs J. E. Perrault, et Gustave Perrault, avocats de ce district:

Il s'ensuivra l'expression de ce regret et adressent à leur confrères leurs condoléances, et les assurent de leurs profondes sympathies.

Et la séance se lève en signe de deuil.

Communiqué par J. F. Walsh, Secrétaire.

La Prorogation des Chambres

L'on fait des efforts pour qu'elle ait lieu dans les premiers jours d'avril

Ottawa, 4.—Quotique la chose ne soit pas annoncée officiellement, il semble entendu que le gouvernement ne tentera pas de faire passer, durant la session actuelle le nouveau bill préparé par la commission des assurances.

Il est certain que ce projet de loi va provoquer une longue discussion quand il viendra devant la Chambre, car les compagnies d'assurance voudront, sans aucun doute, en faire modifier ou changer plusieurs clauses.

Vu que le gouvernement est anxieux de voir la session se terminer dans les premiers jours du mois prochain, il lui serait inutile de vouloir faire passer ce bill dans un si court espace de temps; d'ailleurs ni le public, ni les compagnies n'auront à souffrir, si le projet n'est discuté qu'à la prochaine session.

Les membres de la gauche, dit-on, n'ont pas d'objection à faciliter l'expédition des affaires; comme les choses du gouvernement ont maintenant préséance sur les autres, toutes les fois que la Chambre siège, il est probable que les députés s'en retourneront chez eux au commencement d'avril.

Deux Belles Victoires

L'Assomption

Le Dr Ruben Laurier a été élu, hier, député de l'Assomption, par une majorité de 172 voix.

Richelieu

Dans le comté de Richelieu, M. Adolphe Lamoignon, candidat du gouvernement, est élu par une majorité de 1261 voix.

La journée d'hier a prouvé encore une fois que la province de Québec est libérale et qu'elle approuve de tout cœur la politique du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

Ces deux élections ont été dirigées, personnellement par l'hon. M. L. P. Brodeur, qui a vaillamment donné de sa personne et à qui revient le mérite de ces deux belles victoires libérales.

Le parti en remercie chaleureusement l'honorable ministre de la Marine.

Chance Exceptionnelle

M. Tremblé Maheu, marchand de cette ville, informe le public des hommes d'affaires, qu'il est obligé, pour cause de santé, d'abandonner son commerce d'ici au printemps prochain.

POUR CETTE RAISON il offre à louer ou à vendre tout son poste de commerce, comprenant un grand magasin à deux étages, une cave profonde et bien aménagée pour un magasin, des hangars considérables réunissant toutes les commodités; balance à foins, des cours très vastes, abreuvoir pour les chevaux, écurie à plusieurs places, etc.

C'est une occasion toute spéciale pour ceux qui voudraient prendre un magasin.

LE LIT

Qu'il soit encourtisé de brocard ou de serge,
Triste comme une tombe ou joyeux comme un
[id],
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,
Enfant, époux, vieillard, aïeule, femme ou
[viège].

Funèbre ou nuptial, que l'eau sainte l'asperge
Sous le noir crucifix ou le rameau béni,
C'est là que tout commence et la que tout finit,
De la première aurore au feu du dernier cierge.

Humble, rustique et clos, ou fier du pavillon
Triomphalement peint d'or et de vermillon,
Qu'il soit de chêne brut, de cyprès ou d'ébène;
Heureux qui peut dormir sans pour et sans
[remords].

Dans le lit paternel, massif et vénérable,
Ou tous les sœurs ont aussi bien qu'ils sont
[morts].
JOSÉ-MARIA DE HÉREZIA.

Il y a 15 ans

Nouvelles d'Arthabaska, et des environs

Dans L'UNION DES CANTONS DE L'EST
du 10 mars 1892.

Résultat des élections du 9 mars 1892
Conservateurs..... 54
Libéraux..... 19
Majorité conservatrice..... 35

ETAT DE LA VOTATION DANS
ARTHABASKA

MAJORITÉ

GIROUARD

Stanford et Princeville..... 154

St-Christophe et Arthabaskaville..... 96

Chester Ouest..... 59

Chester Est..... 34

St-Louis Blandford..... 32

St Rémi..... 26

St Anne..... 12

Chester Nord..... 6

Tingwick et Chenier..... 14

..... 433

..... 6

..... 24

..... 40

..... 46

..... 75

..... 140

..... 332

Majorité pour Girouard, 101

A une session du conseil du comté
d'Arthabaska tenue le neuf mars cou-
rant :

L. O. Pepin Ecr. maire d'Artha-
baskaville, a été réélu Préfet du comté
d'Arthabaska.

Honoré Pepin Ecr. maire du village
de Warwick, et Denis Williams Ecr.
maire de Chenier ont été nommés
délégués du comté.

Les maires du comté d'Arthabaska,
sont :

L. O. Pepin, Joseph Brissette, A.
Girouard, Honoré Pepin, Charles Des-
rochers, Ovide Lupien, A. de Cour-
val, A. E. Bruneau, Denis Williams,
J. F. Esnouf, David Carignan, Ephrem
Lafrance, William Barber, Amédée
Bouvette, Siméon Gélinais, Charles
Verville, Benjamin Fouquette, F. X.
Voyer, George LeBel.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

VICTORIAVILLE

—M. Félix Sabourin est décédé ven-
dredi dernier après quinze jours de
maladie. Le service funèbre fut chanté
dimanche à 7 h 1/2, par le révérend
Buisson, curé, assisté des révérends
McDonald, chapelain, et Melançon,
vicaire, comme diacre et sous-diacre.
Les militaires du collège vinrent en
corps à la résidence du défunt et assis-
tèrent au service. La fanfare pré-
cédait le cortège. Portaient le corps,
MM. Maurice Hamel, Arthur Fré-
chette, Picher et Carignan. M. Emile
Faucher portait la croix.

M. F. Sabourin était âgé de vingt
ans.

—Mmes Sabourin, de St Wenceslas,
Perrault, de Lévis étaient ici dimanche
pour le service de M. Sabourin.

—Lundi, était chanté le service de
Mme S. Provencier, épouse de M.
R. A. Filion, décédée vendredi à l'âge
de trente-huit ans.

—Mme Lin Beaudet, souffrante de
paralysie depuis quelques mois, est
décédée mercredi, âgée de 68 ans.

—M. et Mme Johnny Paradis, M.
Joseph Paradis, Mme Romuald et
Melle Albertine Paradis sont en voyage
à Ham Nord et Garthby.

—Mme Joseph Mercier, modiste, a
passé deux jours à Montréal, pour
visiter l'exposition des modes du
printemps.

—M. l'abbé Durocher, notre ancien
vicaire, était de passage jeudi.

—La Standard Bedstead Mfg. Co.,
a fait installer à son bureau un appa-
reil téléphonique du Bell.

—Mme J. A. Marcoux et ses enfants,
de Québec, sont arrivés au milieu de
nous pour demeurer.

STANFOLD

—Monsieur le curé Désaulniers est
allé passer quelques jours à Québec
dans l'intérêt de sa santé. Nous
formons des vœux pour son prompt et
parfait rétablissement.

—M. et Mde J. P. Magnan, de Plessis-
ville, étaient de passage à Stanford ces
journs derniers.

—Mademoiselle Tourigny, de Lau-
riville, était en visite chez Mde G.
P. Nadeau.

—Madame F. Pepin est en prome-
nade à Ham-Nord.

—M. A. B. Feeny, notaire est allé
à Frampton cette semaine pour affaires
professionnelles.

—MM. J. C. Chapais, T. Fortier, et
J. B. Trudel, sont venus donner de
très intéressantes conférences, traitant
de l'agriculture et de l'industrie laitière
ainsi que de l'exploitation de la volaille
et de la fabrication du beurre et du
fromage. Un grand nombre d'agricul-
teurs ont assisté à ses conférences et
écouté avec intérêt les conseils de ces
intéressants Conférenciers et se propo-
sent de les mettre en pratique.

A VENDRE

Ameublement complet de bureau
comportant : fauteuils, secrétaires,
peinture à l'huile, bibliothèque et por-
te-chapeaux en noyer noir. Aussi une ma-
gnifique presse à copier et un "safe"
portatif ou coffre en fer. Le tout à
bonnes conditions. Aussi un spacieux
bureau avec voûte de sûreté à louer,
convenable pour banque, bureau quel-
conque. En face de la gare de Stan-
fold.

S'adresser à J. A. MARCOUX,
Voyageur de commerce,
Stanfold.

Maddington Falls

—Nos félicitations à M. Arthur
Gagnon qui, à l'assemblée du 3 courant,
a été nommé maire de la municipalité
de notre canton.

—M. Hector Bécotte et Mme H.
Poisson de St Norbert, étaient les hô-
tes de M. D. E. Bruneau ces jours
derniers, appelés auprès de leur tante,
Mme Charland, dangereusement mala-
de.

—Melle Clara Roberge, modiste-
couturière, nous est revenue mardi
après avoir passé une vacance de quel-
ques semaines dans sa famille à
Chester-Village.

—M. H. Massé a été à Trois-
Rivières cette semaine pour affaire.

—De passage à l' "Hotel Lambert"
Herbert Proulx, Montréal, J. S. Loti-
mer, Toronto, C. LeBlanc Jr, Artha-
baskaville et J. I. Lalonde, Montréal.

—A l'Hotel "Maddington Falls"
MM. P. Ouellette, Manseau, N. Char-
land, Ste Gertrude, David et I. Simo-
neau, Ste Sophie, Thomas Thibault,
Walker Cutting, R. Dionne, Bulstrode,
P. Blanchette, St Rosaire et J. H.
Fortier, Québec.

—M. Ernest Bruneau, marchand à
Asbestos, était ici chez son père samed-
i et dimanche dernier.

ST-PAUL DE CHESTER

—Le 26 février, baptême de Marie-
Louise Mathilda, fille de Arsène Val-
lière et de Rosalie Demers. Parrain :
Octave Roberge, marraine : Céline
Houde.

—Le 26 février, baptême de Marie
Blanche Antoinette, fille de Arsène
Vallière et de Rosalie Demers. Parrain :
Grégoire Hinc, marraine : Jeanne
Lafontaine.

—Le 27 février, baptême de Joseph
Paul fils de Wilfrid Moreau et de Mary
Côté. Parrain : Auguste Morin, mar-
raine : Joséphine Côté.

—Le 28 février, baptême de Joseph
Edmond Ulric, fils de Georges Mar-
cotte et de Marie Louise Verville.
Parrain : Alfred Lemay, marraine :
Rose Anna Verville.

—Le premier mars, baptême de Gé-
dion, fils de Georges Hinc, et de Zoé
Demers. Parrain : Pierre Hinc, mar-
raine : Maria Hinc.

—Le quatre mars, baptême de
Marie Louise Mathilda, fille de Adol-
phe Desharnais, et de Caroline Dan-
cause. Parrain : Jeffrey Campagna,
marraine : Hilda Desharnais.

—Monsieur le vicaire, est absent
cette semaine.

M. Uldorice Béliveau, a acheté la
maison de M. Joseph Luneau.

DAVELUYVILLE

—Dans la municipalité de Daveluy-
ville où l'élection du maire a eu lieu,
lundi, 4 mars dernier, M. J. B. A.
Désilets, fabricant de liqueurs douces,
a été élu à l'unanimité.

—Ces jours derniers étaient en visite
chez M. J. O. H. Hébert : Docteur et
M. Gaillet, de Léominster, Mass.,
ainsi que M. J. A. Hébert, de Central
Falls, R. I., tous trois cousins de Mde
Hébert.

—La manufacture de portes et chas-
sis qui avait cessé ses travaux durant
l'hiver a été remise en opération sous
la direction de son nouveau gérant M.
Geo. Simoneau.

—Le recensement pour 1906, donné
par notre pasteur, dimanche dernier,
accuse une diminution dans la popula-
tion de notre paroisse d'au-delà de 200
âmes.

—On nous informe que M. Cham-
poux, notre dévoué vicaire, doit nous
laisser dans quelques jours pour aller
remplacer un curé malade. Espérons
qu'il nous reviendra sous peu.

—De passage à l'Hotel Commercial
cette semaine : M. Bergeron, inspec-
teur d'école, M. Letendre de St-Ger-
main, les voyageurs Carrier, Jobin,
Vigneault, Dunn, et une foule d'autres.

LYSTER STATION

—A une session spéciale du conseil
municipal de la paroisse de Ste Ana-
stasie de Nelson, tenue le 26 février
dernier, M. D. H. Pennington, a été
réélu maire de cette municipalité à
l'unanimité.

—M. et Mde J. P. Magnan, de Plessis-
ville, étaient de passage à Stanford ces
journs derniers.

—Mademoiselle Tourigny, de Lau-
riville, était en visite chez Mde G.
P. Nadeau.

—Madame F. Pepin est en prome-
nade à Ham-Nord.

—M. A. B. Feeny, notaire est allé
à Frampton cette semaine pour affaires
professionnelles.

Le Général Tom Pouce

Mort depuis trente ans

Paris, 23 février.

La mort de Tom Pouce a laissé le
monde assez indifférent : un écho par-
là-bas, ce fut tout. Aucune considé-
ration philosophique sur la gloire de
ce général victorieux, qui avait pu dire
comme César : "Je suis venu, on m'a
vu, j'ai vaincu"; point de biographie.
Nul souvenir : pas une main n'a ouvert
pour la chronique le tiroir aux anecdotes.
Jamais obsèques de célébrité
mondiale ne furent moins pompeuse-
ment célébrées.

Il n'y a pas autrement lieu de le
regretter. Plus d'enthousiasme ou de
sympathie n'aurait qu'accusé une erreur
cocasse. Le général Tom Pouce n'est
pas mort ces jours-ci, comme tous les
journaux l'ont annoncé, pour cette
raison qu'il est mort il y a trente ans.

C'est une simple méprise. On l'a
commet périodiquement. Tous les cinq
ou six ans, on annonce que Tom Pouce
est mort ; ce n'est pas lui, c'est un autre.

Le correspondant du "Daily News"
à Wellington (Somerset) annonce :

"Le fameux général Tom Pouce, de
son vrai nom Richard Garnsey, vient
de mourir, dans cette ville, à l'âge de
soixante-quatorze ans. Le général
Tom Pouce, le Napoléon des nains,
promené par toute l'Europe, avait fait,
pendant des années les délices de nos
parents quand ils avaient l'âge de nos
enfants. Le général Tom Pouce s'é-
tait marié à une petite femme minia-
ture. On ne sait rien de leur postérité."

Le véritable général Tom Pouce ne
s'appelait point Garnsey, mais Stratton.
C'était le fameux Barnum qui l'avait
découvert.

"J'avais, dit-il, entendu parler d'un
enfant de Bridgeport, remarquablement
petit, et à ma requête, mon frère me
l'amena à l'hôtel. De tous les enfants
en état de marcher, je n'en avais jamais
vu de si microscopique. Il avait moins
de deux pieds de haut et ne pesait pas
seize livres ; c'était un petit gaillard
aux yeux vifs, avec des cheveux fins
et souples, de grosses joues et une
santé luxuriante. Il était fait comme
Apollon. Il se montra d'abord excessi-
vement timide, mais après avoir joué
quelques minutes avec lui, je le décidai
à converser avec moi, et il m'apparut
qu'il se nommait Charles Stratton, fils
de Sherwood E. Stratton. Il n'avait
que cinq ans et produire un nain de cet
âge c'était provoquer la question :
"Comment savez-vous que c'est un
nain ?"

Aussi le vieillit-il et lui donna-t-il
onze ans, mais Barnum lui ment deux
fois.

Le général Tom Pouce—c'est le nom
qu'il lui donna—n'a ni 11 ans, ni 5
ans : mais à cette époque, 23 ans ; il
était né en 1819. Du reste, on va le
produire en Angleterre l'année suivante,
et ce phénomène fera l'étalage d'un
esprit qu'on n'a point accoutumé de
rencontrer chez un enfant de cinq ans.

En Angleterre, Barnum arrive com-
me un gentleman qui accompagne un
petit monsieur extraordinaire et non
comme un entrepreneur de spectacles :
si bien que la curiosité qu'il excite lui
est une excellente réclame préparatoire.
Le général Tom Pouce fait son
entrée dans le monde par la grande
porte. Il est reçu dans les salons et
s'y comporte décemment. Barnum
l'emmène enfin la salle Egyptienne, dans
Piccadilly.

On s'y presse. La reine, quoiqu'en
deuil, veut voir l'étranger petit bon-
homme. Et Barnum, qui ne perd ja-
mais la carte, écrit sur la porte de son
théâtre : "Fermé pour ce soir, le gé-
néral Tom Pouce était en visite au
palais Buckingham, par ordre de la
reine." Une telle annonce, en Angle-
terre, c'était la fortune.

A la cour le général Tom Pouce fut
parfait de tenue et de propos. La reine
lui donna la main et s'amusa fort de
ce diminutif d'humanité qui gambadait
dans ses jupes. Il avait revêtu son
costume célèbre : habit de velours brun
brodé, culottes courtes, gilet de satin
blanc, bas de soie, perruque à queue,
épée d'apparat.

Il traversa la manche, s'en vint à
Paris, en son équipage, un carrosse
qui avait l'air d'un joujou. La reine
Amélie le demanda aux Tuileries. Il
débuta au Vaudeville ; le public,
amusé lui fit de beaux soirs. Des au-
teurs lui confièrent, naturellement, le
rôle du "Petit Poucet". Il fut, de
tous les phénomènes, celui qui contri-
bua le plus à la réussite de Barnum.
Il se maria avec une naine. Cette noce,
dans la voiture aux chèvres, fut d'une
irrésistible drôlerie.

Il n'est mort qu'en 1879, en Hol-
land, dans sa soixantième année. On le
mit dans une petite bière qui avait 57
centimètres de long, on creusa un pe-
tit trou, et l'on enterra cette grande
gloire.

Mais elle pousse des rejetons, et de
temps en temps, on l'enterre encore.

SACS !! SACS !!

MM. les marchands trouveront au
bureau de L'UNION DES CANTONS DE
L'EST à des prix modérés des sacs de
papier de toutes grandeurs

MAIRE DE STE ANNE

Nous lisons ce qui suit sur le *Soleil*
du 23 février dernier :

Ste Anne de la Pocatière

"Belle fête chez M. le maire lundi
dernier, une quarantaine de citoyens
du village Ste Anne sont allés présenter
leurs hommages à M. Siméon Pelletier,
récemment élu maire de notre paroisse,
à l'occasion de sa fête patronale. M.
Elisée Pelletier s'est fait l'interprète de
ses concitoyens dans une adresse tout
à fait bien pensée. On offrit ensuite
de forts jolis cadeaux à monsieur le
maire qui remercia ses amis en termes
bien choisis. Nous avons remarqué
avec plaisir que les notables du village
ont pris part à cette démonstration
amicale. Notons en passant M. le
docteur Pageau, M. Chis Legacé, M.
le notaire Bérubé, M. l'arpenteur
Richard et autres.

Chose non moins agréable à souli-
gner, c'est le premier maire libéral élu
à Ste-Anne de la Pocatière."

La mention que M. Pelletier est le
premier maire libéral élu à Ste-Anne
de la Pocatière est erronée, car en jan-
vier 1868, Monsieur Joseph Ancil et
été alors élu maire de Ste Anne et a
conservé son siège jusqu'en janvier
1870. Monsieur Ancil était le libéral
le plus influent dans le temps dans
cette paroisse de Ste Anne de la Po-
catièr.

Actes entrés au Bureau d'enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Henry A. Peters à Zénon Dumou-
chel, 268 Warwick.

Gouin & Frères à Nap. Parent, 499
Ste Victoire.

Pierre Maheu à Nap. Gosselin, 160
et p. 150 Arthabaskaville.

Stan. Gagné à Lucien Hamel et al.,
401 St. Paul.

Jos. Labbé à Frédéric Desharnais,
p. 454 Ste Victoire.

Jos. Luneau à Uldorice Béliveau, p.
S. O. 9 St. Paul.

Ferd. Piché à Alphonse Lavertu 1/2
S. O. 495 Warwick.

Stan. Labbé à Joseph Leblanc, P. O.
243 Ste Victoire.

DONATION

Ant. Garant et ux à Wilfrid Garant,
483, 484 Ste Vict. et 26a, 12e rang
Stanfold.

ECHANGE

Modeste Dugré et Cyrille Roux 332
et 333 au 2d et 331 au 1er St. Paul.

TESTAMENT

Hippolyte Groleau à De Restitue
Robichaud, p. 426 Ste Victoire.

Eusèbe Marchand à Omer Marchand.
De Dina Vigneau à J. B. Eric
Piché, p. o. 750 Bulstrode.

ACTE DE SOCIÉTÉ

Nap. Grégoire à Georges Bertrand,
mentionnant plusieurs terrains dans
Blandford.

Echos du Jour

—M. Rodolphe Boudreau, le nou-
veau greffier du Conseil Privé, a été
nommé commissaire pour administrer
le serment d'office et le serment d'allé-
geance dans toute la puissance du
Canada, tel que prescrit par la loi.

—La tentative du gouvernement
fédéral de taxer les terres du Pacifique
au Manitoba et au Nord Ouest, a
échoué devant le Conseil Privé, comme
elle avait failli devant les tribunaux
du Manitoba et la Cour Suprême. C'est
une victoire importante pour la puis-
sante compagnie.

—Le trésorier d'Ontario a soumis à
la législature les comptes publics et
les estimés. Le budget de l'année
écoulée laisse un excédant de recettes
de \$429,299—soit \$7,149,479 de
recettes contre \$6,720,179 de dépenses.
Les estimés pour 1907 prévoient une
dépense de \$6,519,131. Le budget le
plus chargé est celui de l'instruction
publique qui absorbera \$1,396,066.

—La *Gazette Officielle*, du Canada
de samedi annonce que la démission
de Sir James Robert Gowan, membre
du Sénat, a été acceptée par le Gou-
verneur Général en Conseil. Cette
démission a été donnée, on le sait,
parce que sir James, qui est âgé de 94,
est incapable d'assister plus longtemps
aux délibérations de la Chambre Haute.

—A mesure que la campagne avance,
au Manitoba, tout indique davantage
une grande victoire pour les libéraux.
Tous les jours des membres éminents
du parti conservateur expriment leur
détresse, non seulement de voter
contre le gouvernement, mais encore
de travailler pour les candidats de
l'opposition. Un autre signe encourage-
ant, c'est que les meilleurs éléments
de nos citoyens se rallient autour des
candidats libéraux.

—Le décès subit de l'hon. M. Snow-
ball, lieutenant-gouverneur du Nouveau
Brunswick, pendant la session de la
législature provinciale, a forcément
suspendu cette session. La nomination

de l'hon. M. Tweedie au poste de
lieutenant-gouverneur vient maintenant
de dissoudre le ministère qui gouver-
nait la province. On désigne M. Pugs-
ley comme futur premier ministre pro-
vincial ; la succession restera cepen-
dant vacante tant que M. Tweedie
n'aura pas prêté serment d'office et ne
sera régulièrement installé dans ses
fonctions. Il appellera alors à former
un ministère la personne qui lui paraî-
tra le mieux représenter la volonté po-
pulaire.

A ROME.—Le Souverain Pontife a
ordonné au Cardinal Vicair le repré-
sentant comme évêque de Rome, d'ou-
vrir la cause de béatification de Pie IX.

Depuis quelques années bien des
requêtes avaient été envoyées au Saint-
Siège pour demander les honneurs
suprêmes en faveur de l'illustre et
intépre Pontife.

MANITOBA.—La chambre manito-
baine est dissoute et sans laisser à
l'opposition libérale le temps de s'orga-
niser le ministère a convoqué de suite
les électeurs.

La grande question des écoles va
encore se poser.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement
Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges.

Petite dose. Guérit les

rhumes obstinés, la toux,

l'enrouement et toutes les

affections de la gorge et

des poudrons. Donne un

soulagement instantané

et permanent. Il est indis-

pensable dans toute fa-

mille. Bon surtout pour

les enfants. Prix : 25 la bouteille.

L. R. BAILLON.

Ministère des Chemins de Fer et
Canal Lachine

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à
l'Ingénieur Supérieur des Canaux de
Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal,
portant à l'entour "Soumission pour Bassin", se-
ront reçues à son bureau, jusqu'à lundi, 11
mars 1907 pour la construction d'un mur en
béton autour du Bassin St-Gabriel, No 2.

Les spécifications, formes de soumission et
toutes les informations nécessaires concernant

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS

DE VOYAGE AU Nord-Ouest Canadien

J'ai lu, j'ai vu,
Je me souviens, je raconte.
LE VICOMTE WALSH.

Par F. H. St-Germain

(Suite)

CHAPITRE DIXIÈME

La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien fait de très grands travaux à Winnipeg. Elle est à faire construire dans la partie ouest de la ville, des entrepôts pour ses locomotives, où on pourra en remiser, si je ne me trompe, vingt quatre avec leurs fourgons ou tenders. C'est une bâtisse immense en brique rouge.

Ce n'est pas une exagération de dire que la compagnie du Pacifique Canadien occupe au-delà de trois cents acres de terrain autour de la ville de Winnipeg; et n'ose dire quelle ne fait que commencer ses travaux de construction.

Quo sera-ce lorsque son grand hôtel, sa nouvelle gare, ses bureaux, ses ateliers de tout genre seront construits?

Voilà, pour la compagnie du Pacifique Canadien. Quel résultat aura pour Winnipeg la construction du futur chemin de fer Grand Tronc transcontinental, qui devra lui aussi apporter à la métropole de l'ouest son contingent de l'énormes commerce qui devra dit-on se couler par cette voie. On ne peut prévoir ce que sera Winnipeg dans cinquante ans.

Winnipeg ne fera qu'augmenter, étant le point de ralliement pour toutes les lignes de chemins de fer, quelles viennent du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest.

Les anciens voyageurs, les chefs de ces puissantes compagnies, qu'on les appelle Compagnie du Nord-Ouest, ou Compagnie de la Baie d'Hudson étaient, si je puis m'exprimer ainsi, de très bons stratèges. N'en donneront-ils pas une preuve, en fondant ce fameux Fort de Pierre, plus tard appelé Fort Garry, au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, comme étant une des places les plus contrales pour l'équipement et le ravitaillement de leurs nombreuses expéditions de chasse et de traite, qui couvraient de leurs opérations tout l'immense territoire compris entre les lignes frontalières des Etats-Unis jusqu'à la Mer Glaciale, et depuis la rivière Ottawa jusqu'à la mer Pacifique?

Le point de départ pour le vrai Nord-Ouest, a toujours été le fort de Pierre. C'était là que s'entassaient les énormes quantités de viandes pilées "Pernican" nécessaires pour la nourriture des nombreux voyageurs; c'était là aussi, que s'emmagasinaient toutes les riches fourrures provenant, soit de la traite avec les sauvages, ou de la chasse faite par les employés des compagnies.

C'était à Fort de Pierre, que tous les voyageurs se pourvoyaient de tout ce dont ils avaient besoin pour la chasse, soit fusils, munitions, pièges, effets d'habillement, tabac, et que sais-je encore?

Les canots prenaient leur chargement complet à Fort de Pierre pour revenir à Montréal; les forts intermédiaires n'étaient que des succursales.

C'était à Fort de Pierre que s'organisaient ces fameuses chasses au buffle, où presque toute la population, hommes, femmes et enfants se rendaient, et où allait le produit de la chasse? Toujours au grand entrepôt Fort de Pierre!

Lorsque la civilisation eut fait un pas, où allèrent les premiers missionnaires? où arborèrent-ils le signe de la rédemption, la croix? où descendirent les premières Sœurs de Charité? où a toujours été le point de ralliement de tous ces apôtres? n'était-ce pas toujours à Fort de Pierre que l'on se donnait rendez-vous, soit pour se reposer des fatigues de l'apostolat, ou pour se remettre au contact des supérieurs? N'est-ce pas près de Fort de Pierre que le premier Evêque, le premier dignitaire ecclésiastique, établit sa résidence? ne désignait-il pas, par là, le site futur de la métropole catholique du Nord-Ouest?

N'était-il pas dans l'ordre ordinaire des choses de la vie, que la civilisation, aidée par ses puissants moyens de la vapeur et de l'électricité, fasse de Winnipeg la digne héritière de Fort de Pierre et de Fort Garry....

On ne pouvait choisir un poste plus avantageux; Winnipeg est placé comme intermédiaire entre l'Est et l'Ouest. Toutes les marchandises et produits manufacturés des provinces d'Ontario, Québec et Maritimes trouvent dans le Nord-Ouest un écoulement facile, ayant Winnipeg comme point de distribution, et qui en retour est toujours prêt à verser sur les marchés de l'Est, non pas avec des canots d'écorce, mais avec ses milliers de chars à vapeur tout ce qu'il faut

pour nourrir toute notre population. Où en serions-nous, nous citoyens de la province de Québec, si nous n'avions pas eu le Manitoba depuis dix ans, pour nous fournir nos farines, nos graisses, nos sons, on peut dire à des prix dérisoires? On ne peut se le dissimuler, quatre-vingt pour cent des farines à boulanger, la presque totalité des fleurs communes ou à engraisser, et les sons nous viennent de l'Ouest.

Ce n'est pas que le sol de la province de Québec soit ingrat; loin de là, mais on ne peut produire le blé dans l'Est au même prix que l'Ouest peut le faire, et il en sera ainsi encore de longues, longues années; la récolte du blé dans l'ouest ne devant et ne pouvant faire qu'augmenter, au fur et à mesure que le pays se colonisera.

Espérons que nos gouvernants sauront choisir les colons, et feront venir une immigration qui fera honneur à sa nouvelle patrie, en faisant de ces étrangers des sujets utiles au développement des inépuisables ressources que renferme notre beau Canada de l'Ouest.

Je ne voulais pas partir de l'Ouest sans visiter, au moins superficiellement, les fameux moulins à farine d'Ogilvie, à l'Est de la ville de Winnipeg.

C'est toute une administration que cet établissement, situé au nord de la Rivière-Rouge. Il y a plusieurs voies d'évitement, (sidings), élévateurs, moulins très vastes à quatre étages, dont la capacité de production est de six mille sacs de farine par jour, et ce, pour tout le cours de l'année. Tout ici est dans l'ordre le plus parfait, et tenu avec la plus grande propreté.

La compagnie des moulins d'Ogilvie, achète au Manitoba et dans les territoires, tout le blé nécessaire pour alimenter ses nombreux moulins à farine des provinces de Manitoba, Ontario et Québec; aussi, il n'y a peut-être pas dans tout le Nord-Ouest de Station de chemins de fer où il y a des élévateurs pour l'emmagasinement du blé, où on ne puisse voir le nom d'Ogilvie, sur un, deux ou trois de ces entrepôts, dont le nombre total est de plus de cent pour la compagnie.

La société d'Ogilvie, dont l'honnêteté commerciale est passée en proverbe, emploie pour alimenter ses vastes moulins, annuellement depuis dix à douze millions de minots de blé dur de la première qualité, choisis par ses acheteurs experts!

Il n'y a pas seulement que la compagnie d'Ogilvie qui achète le blé ou autres grains, pas moins de quatre ou cinq puissantes maisons ont dans le Manitoba ou les territoires des agences dans presque toutes les localités, pour l'achat de toutes espèces de produits que l'on expédie dans toutes les parties du monde.

La compétition, que ces acheteurs se font, est toute à l'avantage et au profit des producteurs, qui sont toujours certains de toucher les plus hauts prix des marchés pour leurs deniers de quelque nature qu'elles soient.

De retour à mon hôtel je me rendis au marché, où je vis avec plaisir plusieurs Canadiens français engagés dans le commerce des viandes, qui exposaient en vente de magnifiques pièces, et je ne crois pas exagérer en disant que le jour où je visitai le marché, nos compatriotes avaient ce qu'il y avait de plus beau, de plus gras et de mieux apprêté en fait de bœuf, veau, lard, mouton et volailles.

Les états de Messieurs Couture et Lauzon regorgeaient de tous ces magnifiques produits, et aussi étaient-ils bien achalandés.

On voyait dans les voitures des cultivateurs, et exposées en vente toutes les primeurs de la saison, qui étaient enlevées avec rapidité, à des prix beaucoup plus élevés que sur les marchés de l'Est, à la même époque de l'année.

Les alentours de la place du marché sont garnis de bien beaux édifices, occupés soit comme bureaux ou comme magasins; la bâtisse du marché elle-même est assez spacieuse et bien tenue.

En partant du marché j'arreta chez M. A. Béliveau, marchand en gros de vins, liqueurs et épicerie.

Monsieur Béliveau est né à Somerset, comté de Mégantic, venu très jeune dans le Nord-Ouest, monsieur Béliveau débutait comme saute-ruisseau dans l'établissement, dont il est le propriétaire aujourd'hui.

La maison Béliveau fait un commerce sur une grande échelle, et le propriétaire jouit d'une excellente réputation, et d'un crédit pour ainsi dire illimité.

Monsieur Béliveau est à la tête de la branche de commerce dans laquelle il opère.

J'aurais aimé rencontrer monsieur Zéphirin Mailhot, Ingénieur Civil. Monsieur Mailhot est né à Bécancourt comté de Nicolet, et est venu s'établir dans le Manitoba depuis déjà de longues années, où il a toujours exercé sa profession.

(A suivre)

Le Gin Croix Rouge



ne brule pas l'estomac,
parcequ'il est pur.

C'est le seul Gin qui a vieilli pendant
des années dans des entrepôts contrôlés
par le Gouvernement.

Faut-il semer des graines fraîches ou vieilles

C'est là une question qui a été sérieusement posée dans un Congrès d'horticulture, et qui a fait l'objet de maintes dissertations dans les journaux horticoles.

Si tout le monde a été d'accord pour reconnaître la nécessité d'avoir des graines nouvelles pour les plantes à utilisation foliacée simple, telles que l'épinard ou le cerfeuil, plusieurs ont affirmé que les graines âgées d'une ou de plusieurs années étaient préférables lorsqu'il s'agit de plantes devant produire une pomme comme la laitue ou le chou, ou dont on utilise la racine, comme le radis, ou le fruit comme le melon.

On est allé très loin dans cette voie, et l'on a cité des exemples extraordinaires; des graines de choux qui donnaient, la première année, 50% de plants qui montaient à graines au lieu de pommer; au bout de quatre ans, cette proportion tombait à 40%.

Observons d'abord que ces graines avaient été récoltées dans de bien mauvaises conditions pour donner une telle proportion de fausses plantes. D'autre part, il n'est pas prouvé que ces graines s'étaient améliorées en vieillissant, mais simplement que les graines défectueuses, mal constituées, avaient perdu leurs facultés germinatives et qu'il ne germaient plus que celles mieux formées.

Mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est de prétendre que l'âge des graines influe sur la duplicature des fleurs; on a cité des giroflées et des balsamines qui donneront des fleurs simples la première année et une proportion de plus en plus grande de fleurs doubles les années suivantes.

On est bien obligé, d'ailleurs d'attendre pour certaines graines, comme celles de mâche, qui germent mal lorsqu'elles viennent d'être récoltées, et que l'on est obligé de laisser mûrir quelques mois en sac.

Cela est vrai aussi pour les légumes fruits comme les melons, qui s'emportent "moins, comme disent les jardiniers, lorsque la graine n'est pas trop nouvelle, et donnent plus de fruits tout en étendant moins au loin leurs branches. Les vieux jardiniers qui, pour les faire vieillir, portent leurs graines de melon dans les poches de leur pantalon, n'ont pas tous les torts.

Mais, ces quelques réserves faites, ne vous précipitez pas de l'âge des graines! Assurez-vous seulement qu'elles sont de bonne germination; les marchands sérieux ne les vendent pas d'ailleurs sans les avoir essayées—et qu'elles ont été cultivées et récoltées avec tous les soins désirables. Une bonne sélection des porte-graines, une épuraison sévère seront toujours plus sûres que de garder pendant des années les graines en sac pour qu'elles s'améliorent.

JEAN SEMAILLE.

Recettes Utiles

La brosse et l'éponge

Le "Journal des inventeurs" recommande, en l'appuyant sur le raisonnement qu'on va lire, le remplacement de la brosse par l'éponge. Au lieu de vous servir de la brosse, qui ramassera la graisse et les taches du drap pour les reporter ailleurs, en se nettoyant aux dépens de l'étoffe, prenez une éponge bien lavée, dont vous faites sortir l'eau

en la pressant à plusieurs reprises dans une serviette.

Si vous la passez sur le vêtement dans le sens des poils, l'éponge enlève complètement la poussière du drap, du velours, de la soie. Le peu d'humidité qu'elle conserve dissout les taches de nature débile, telles que la boue, la salive, le sucre, les confitures et beaucoup d'autres taches grasses à la petite tache maigre.

Une éponge d'un grain moyen, grosse comme les deux poings, qui peut rendre une infinité d'autres services, suffit pour remplacer toutes les brosses du monde.

Que Dire ?

"Que doit-on dire dans un salon?" Sous ce titre, vient de paraître un petit livre destiné aux jeunes gens qui veulent faire leur entrée dans le monde.

Au fait est-il si difficile d'avoir, dans un salon, ce qu'on appelle une "brillante conversation"?

Vous êtes invité chez la baronne Taupin et, naturellement, vous voulez produire votre petit effet. Rien de plus simple: il suffit d'avoir un peu de mémoire.

On parle théâtre. Aussitôt, vous déclarez:

—Avez-vous vu "Notre-Dame de Paris"? C'est vient d'être joué dans un gaillard qui, toutes les deux minutes, s'arrache une poignée de cheveux pour voir s'ils sont devenus blancs!

Vous égrenez quelques autres perles découvertes dans l'œuvre de M. Paul Meurice et vous avez tout de suite l'air d'un gaillard extrêmement spirituel.

L'an dernier, il suffisait de connaître une douzaine de définitions: la tour de Mamelles, le Général Prime, qui ne dit mot qu'on soute, le comte de la Déclina, etc... Il n'en fallait pas plus pour meubler une conversation extrêmement parisienne.

Aujourd'hui, je vous recommande quelques bons mots de Clemenceau: "J'y suis, j'y reste," "J'ai bien l'honneur de vous saluer," "Non, mais des fois!" "Tu parles!"... Ces traits, si délicieusement spirituels, font extrêmement bien dans un décor Louis XIV.

Désirez-vous éblouir une jolie femme par votre brio? Vous lui dites, à brûle-corsage:

—Que pensez-vous des "quatre vieilles"?

La jeune personne croit qu'il s'agit de sa famille, mais vous lui faites comprendre que les quatre vieilles sont les quatre contributions. Impôt sur le revenu, assiette du budget, régime douanier, mines inépuisables de mariages épiques et de pi-quant facéties.

Je vous signale aussi les phénomènes de la température, qui prêtent à de mondains et galants dialogues:

—Vilain temps, n'est-ce pas?

—S'il tonne en hiver, prépare ton cellier.

—Les petits pois sont menacés...

N'oubliez pas quelques facéties sur le dégel amené par l'annonce d'une fête de patinage, sur la pluie qui, nécessairement, tombe, le jour de la fête des Fleurs, etc., etc.

Ainsi armé, vous pouvez aller dans le monde: vous y acquerez rapidement la réputation d'un homme d'esprit.

A VENDRE

Magnifique cheval, âgé de 6 ans, avec toutes les garanties possibles, avec voitures d'hiver et d'été ainsi qu'atté-lages. Le tout en parfait ordre.

S'adresser à L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAIN ALLANT À L'EST

Express..... 4.47 hrs A. M.

Express..... 11.40 hrs A. M.

Accommodation... 8.17 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.07 hrs A. M.

Express..... 3.00 hrs P. M.

Express..... 9.15 hrs P. M.

Pour Trois-Rivières... 6 hrs A. M.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après mardi, le 15 janvier 1907, les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit:

LEVIS: DEPARTS

No 31 - EXPRESS - Pour St-Jean et Halifax, tous les jours 5.35 p. m.

No 150 - Express pour Campbellton..... 8.20 a. m.

No 33 - Express - Montréal

Tous les jours..... 12.55 p. m.

No 48 - Pour Rivière du Loup 4.15 p. m.

No 153 - Pour Montréal..... 4.10 p. m.

LEVIS: ARRIVÉE

No 150 - MIXED - De Laurier (Tous les jours excepté

lundi)..... 6.40 a. m.

No 33 - Express - Halifax, St-Jean et St-Jean, tous les jours 12.45 p. m.

No 31 - Express excepté les

modi. Montréal..... 5.20 p. m.

No 153 - Express de Campbellton..... 4.05 p. m.

No 47 - Mixel de Riv du Loup 4.30 a. m.

No 45 - Express de Rivière du Loup..... 10.15 a. m.

Tous les trains circulent d'après le "Eastern Standard Time, 24 heures étant minuit."

Moncton, N.-B., 15 janvier 1907

§ Tous les jours excepté le lundi

† Tous les jours excepté le samedi

17.000 Acres de terre à Vendre

Une bonne chance est offerte aux marchands de bois 17.000 acres de terre dans les 1er et 2e se et de rangs de Blandford sont à vendre avec un moulin pour peler le bois de pulpe.

Bas prix, conditions faciles.

S'adresser à

LAVERGNE & GARNEAU, Notaires à Arthabaska

Arthabaska "15 décembre 1905

Terre à vendre

Le soussigné offre en vente une terre de 5 arpents et 44 pieds de largeur, dans le 7ème rang d'Arthabaska, à 3 milles de l'église de St Norbert et à 4 milles d'Arthabaska.

Il y a sept arpents de profondeur en bois; le reste est en bonne culture.

Bonnes bâtisses, maison, cuisine, fournie, grange, étable, hangar, etc.

Il y a une maison d'école et une fromagerie sur la terre.

Conditions faciles.

S'adresser à

GEORGES TALBOT, St Norbert d'Arthabaska.

Moulin à Vendre

Moulin à farine, 4 paires de moulins, carderie, scierie, planeur, machine à claphard, etc., etc. 7 acres de terre, forge, maison, bureau de poste. A vendre pour la moitié du prix.

VICTOR DUBOIS, Moulin Dubois, Comté d'Arthabaska.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

MARCHAND - DE - FER

ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, telle que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine, Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUTEAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOUILLOIRES,

MOULINS A BATTRE,

MOULINS A BARDEAU,

MOULINS A SCIE ET A CARDER.

POMPES, CHARRUES,

POELES, EVIERS,

VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en c et bre 1899.

Conditions Libérales

LUDGER LAVIGNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA, P. Q.

Annonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblan-

tier-plombier, près de l'Hôtel Dieu.

M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son

métier.

Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Il se charge d'installer les poeles et les tuyaux et de couvrir les

bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

SPECIAL: Installation d'agrs de froma-

gerie et beurrerie.

LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

VOITURES A VENDRE

Une bonne chance est offerte aux marchands de bois 17.000 acres de terre dans les 1er et 2e se et de rangs de Blandford sont à vendre avec un moulin pour peler le bois de pulpe.

Bas prix, conditions faciles.

S'adresser à

LAVERGNE & GARNEAU, Notaires à Arthabaska

Arthabaska "15 décembre 1905

800 VOITURES

d'été de toutes sortes.

Buggies à un et deux sièges,

Concords, Voitures de Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien finies et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs.

Deux chartrons trouveront de l'uv z à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis.

Plessisville, 4 avril 1901.

ANTOINE P. RADIS, Manufacturier.

AVIS

Nous avertissons le public que nous serons responsables d'aucune

dette contractée en notre nom par nos employés, excepté par notre agent

autorisé, M. S. C. Knowles, de Ste Julie

[M. PRICE & Co.

Québec, 18-4.

Z. DUCHARME

MARBIER

VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poticaux pour l'entou-

rage des loits, etc.

Une visite est sollicitée.